

Du fait de la pandémie qui terrasse le pays, les banques estiment qu'il est important que la banque des Etats de l'Afrique centrale renoncent à la décision de réduction des liquidités dans le système bancaire.

Cette proposition émanant de l'Association des professionnels des établissements de crédit du Cameroun (Apeccam) a été faite à la banque centrale des pays de la Cemac, dans un communiqué signé le 20 mars 2020. Pour l'Appeccam, ces mesures permettront aux établissements de crédit de la Cemac « d'anticiper sur les difficultés de nos économies ».

Dans le contexte actuel de la crise du Coronavirus, et afin d'accompagner les efforts que se proposent de faire les banquiers pour éviter un effondrement de l'économie nationale et sous régionale, l'Apeccam interpelle également le gouvernement camerounais sur l'apurement de sa dette intérieure. « Prioritairement, les pouvoirs publics et l'autorité monétaire doivent s'astreindre à accélérer les règlements des factures et les créances des fournisseurs locaux, afin de ne pas paralyser leurs activités », indique la corporation des banquiers camerounais.

Toutes ces mesures suggérées à la Beac et au gouvernement camerounais, selon les banques, sont indispensables pour appuyer les « efforts des banques et de leurs clients », qui « devraient être pleinement soutenus dans leurs démarches pour contrer » la pandémie du Coronavirus. La réponse de la Beac à crise du Coronavirus devrait être connue à l'issue de la première session

ordinaire du Comité de politique monétaire de l'année.

Initialement prévue le 25 mars prochain à Douala, la rencontre a été reportée sine die « afin de respecter les mesures sanitaires préconisées par les différents gouvernements de la Cemac en prévention à d'éventuelles contaminations », indique un communiqué de la Beac. Selon nos informations, cette réunion devrait finalement se tenir par vidéoconférence.